

# Document d'Informations Clés

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Nom du produit	<b>LUXEMBOURG SELECTION FUND – Arcano Low Volatility European Income Fund – ESG Selection, un compartiment de LUXEMBOURG SELECTION FUND (le «Fonds»), VE-AP</b>
Emetteur	<b>UBS Third Party Management Company S.A</b>
ISIN	LU1720112173
Téléphone	Téléphonez au +352 27 1511 pour plus d'information.
Site Internet	<a href="http://www.ubs.com/tpm">www.ubs.com/tpm</a>

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est responsable de la supervision d'UBS Third Party Management Company S.A. concernant ce document d'informations clés aux investisseurs. Cette fiche d'informations clés relatives aux produits d'investissement de détail et fondés sur l'assurance (PRIIP) est approuvée au Luxembourg. UBS Third Party Management Company S.A. est autorisée au Luxembourg et supervisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).  
Date de création du document d'informations clés: 2024-09-02.

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Luxembourg Selection Fund est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme juridique d'une société d'investissement à capital variable (SICAV) en vertu de la Partie I de la loi luxembourgeoise de 2010 sur les organismes de placement collectif.

### Durée

Le produit n'a pas de date d'échéance (autrement dit, il est de type ouvert). L'émetteur peut résilier le produit de manière anticipée. Le montant que vous recevrez en cas de résiliation anticipée peut être inférieur à celui que vous avez investi. La période de détention recommandée (PDR) est indiquée à la section intitulée «Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?».

### Objectifs

L'objectif du Compartiment est d'offrir une stratégie de placement équilibrée à faible volatilité qui génère des rendements attractifs avec un profil de risque modéré. Il investit principalement dans un portefeuille diversifié de titres européens de créance d'entreprises à taux d'intérêt variable ou fixe. L'approche du Portfolio Manager consiste à prêter à des entreprises individuelles, en sélectionnant les crédits pour construire un portefeuille à forte conviction qui repose sur des recherches internes exhaustives, afin de fournir aux investisseurs un degré de stabilité du principal plus élevé que celui qu'offre généralement un portefeuille d'investissements dans des obligations à taux fixe faiblement notées. Enfin, la sélection des crédits reposera plutôt sur le versement de revenus récurrents que sur l'appréciation des cours, la prévisibilité des revenus assurant une performance plus résiliente. Ce Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales, mais n'a pas d'objectif de placement durable. Pour plus d'informations, le Portfolio Manager invite les investisseurs à consulter la politique ESG détaillée sur son site Internet. Les deux tiers au moins de l'actif du Compartiment seront investis dans des instruments de dette libellés en euros ou émis par des entreprises ou des entités exposées à l'Europe. Le Compartiment pourra investir dans des effets de commerce et d'autres instruments du marché monétaire, des fonds monétaires et des parts et/ou des actions d'OPCVM et d'OPC. Le compartiment peut investir à hauteur de 20% dans des titres garantis par des actifs. Le Compartiment pourra utiliser tous types d'instruments financiers dérivés négociés sur un marché réglementé et/ou de gré à gré (OTC) à des fins de gestion efficace du portefeuille ou de couverture, et pourra investir à hauteur de 20% dans des obligations convertibles. Le Compartiment utilise des opérations de financement de titres sous la forme de prêt de titres. Le Compartiment pourra investir jusqu'à 30% de ses actifs dans des produits structurés. Le compartiment est géré de manière active sans référence à un indice particulier. Le rendement du fonds dépend essentiellement de l'évolution des taux d'intérêt, de la solvabilité des émetteurs et des produits d'intérêt. Le rendement peut également dépendre des fluctuations des taux de change, si le fonds détient des positions actives ou non couvertes. Le revenu produit par une catégorie de parts de capitalisation n'est pas distribué mais est conservé dans le compartiment.

### Investisseurs de détail visés

Ce fonds est destiné aux investisseurs particuliers dotés de connaissances financières de base et qui peuvent accepter une perte possible sur le montant de leur investissement. Le fonds vise à générer une part substantielle de son rendement via les revenus récurrents tout en accordant un accès quotidien au capital dans certaines conditions de marché habituelles. Grâce à leur investissement dans ce fonds, les investisseurs peuvent satisfaire leurs besoins d'investissement à moyen terme. Le fonds peut être acquis par des investisseurs professionnels et par le biais de canaux de distribution dûment sélectionnés seulement.

### Banque dépositaire

UBS Europe SE, Succursale luxembourgeoise

### Informations complémentaires

Des informations sur LUXEMBOURG SELECTION FUND – Arcano Low Volatility European Income Fund – ESG Selection et sur les catégories d'actions disponibles, le prospectus dans son intégralité, et les derniers rapports annuels et semestriels ainsi que des informations supplémentaires peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion de fonds, de l'agent administratif central, de la banque dépositaire, des distributeurs de fonds ou en ligne à l'adresse [www.ubs.com/tpm](http://www.ubs.com/tpm). Les derniers cours sont disponibles sur [www.ubs.com/tpm](http://www.ubs.com/tpm)

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 4 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

Cet indicateur évalue le risque de pertes sur la performance future à un niveau faible. Les performances passées ne donnent pas une indication fiable des résultats futurs, si bien que le risque effectif de perte peut varier considérablement.

Le produit peut être soumis à d'autres facteurs de risque qui ne sont pas pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque (ISR), par exemple des risques opérationnels, politiques et juridiques. Veuillez consulter le prospectus pour plus d'informations.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

### Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:		4 ans	
Exemple d'investissement:		EUR 10 000	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
<b>Scénarios</b>			
<b>Minimum</b>	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.</b>		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	EUR 6 270	EUR 6 860
	Rendement annuel moyen	-37.3%	-9.0%
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	EUR 8 840	EUR 9 700
	Rendement annuel moyen	-11.6%	-0.8%
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	EUR 10 050	EUR 10 900
	Rendement annuel moyen	0.5%	2.2%
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	EUR 11 320	EUR 12 240
	Rendement annuel moyen	13.2%	5.2%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2018 et 2022.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2017 et 2021.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2020 et 2024.

### Que se passe-t-il si UBS Third Party Management Company S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les pertes ne sont pas couvertes par un système de compensation ou de garantie accordée aux investisseurs. Par ailleurs, il existe un risque de défaut potentiel en cas de perte des actifs du Fonds détenus par UBS Europe SE, Succursale luxembourgeoise, dépositaire du Fonds responsable de la conservation de ses actifs (le « Dépositaire »). Toutefois, un tel risque de défaut est limité car le Dépositaire est tenu par la loi et par la réglementation de maintenir séparément ses propres actifs des actifs du Fonds. Le Dépositaire est responsable à l'égard du Fonds ou des investisseurs du Fonds de la perte par lui-même ou l'un de ses délégués d'un instrument financier détenu en dépôt sauf si le Dépositaire est en mesure de prouver que cette perte est survenue en conséquence d'un événement externe sur lequel il n'a pas pu exercer de contrôle raisonnable.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Le tableau présente les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000,00 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Coûts totaux	EUR 310	EUR 497
Incidence des coûts annuels (*)	3.1%	1.3% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,4% avant déduction des coûts et de 2,2% après cette déduction.

Nous pouvons être amenés à partager une partie des coûts avec l'intermédiaire qui vous a vendu le produit afin de couvrir les services qu'il vous a fournis. Cet intermédiaire vous tiendra informé du montant.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,50% du montant acquitté à la souscription de ce placement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à EUR 250
Coûts de sortie	Nous ne prélevons pas de frais de retrait pour ce produit, mais la personne qui vous le vend peut le faire.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,2% de la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts effectifs de l'an dernier. Pour les produits lancés depuis moins d'un an, il s'agit d'une estimation basée sur les coûts représentatifs.	EUR 20
Coûts de transaction	0,1% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 11
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Une commission de performance de 15% pourra être appliquée comme décrit dans le prospectus. Dans certains cas, une commission de performance pourra être payable même si l'investisseur a enregistré une performance négative.	EUR 30

Pour obtenir des informations supplémentaires sur les frais, veuillez vous reporter au prospectus qui est disponible à l'adresse [www.ubs.com/tpm](http://www.ubs.com/tpm)

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée: 4 an(s)

La période de détention recommandée pour ce produit est de 4 an(s). Nous recommandons cette période de détention sur la base du risque et du rendement attendu du produit. Veuillez noter que le rendement attendu n'est pas garanti. Plus la durée de détention effective s'éloignera de la durée de détention recommandée pour le produit, plus le rendement effectif s'écartera des hypothèses établies pour ce produit. En fonction de vos besoins et de vos restrictions, une période de détention différente pourrait être plus adaptée à votre situation. Par conséquent, nous vous recommandons d'évoquer cet aspect avec votre conseiller à la clientèle.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts chaque jour bancaire ouvrable au Luxembourg.

### Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une réclamation à faire sur le produit, son fabricant ou la personne qui vous l'a recommandé ou vendu, veuillez contacter votre chargé de clientèle ou nous contacter à [www.ubs.com/tpm-polices](http://www.ubs.com/tpm-polices)

### Autres informations pertinentes

Les informations sur les calculs des scénarios de performances passées et précédentes sont disponibles sur [www.ubs.com/tpm](http://www.ubs.com/tpm)

**Informations additionnelles pour les investisseurs en Suisse :** Le représentant en Suisse est REYL & Cie SA, Rue du Rhône 4, 1204 Genève. Le prospectus pour la Suisse, les feuilles d'information de base, les statuts, les rapports semestriels et annuels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse. D'autres documents sont aussi disponibles. Les détails, qui comprennent les procédures liées au traitement des réclamations, la stratégie d'exercice des droits de vote du fonds, les conflits d'intérêt, la politique de meilleure exécution et la politique de rémunération actualisée, qui inclut notamment la description du calcul de la rémunération et des avantages et les responsabilités du Comité de rémunération sont disponibles à l'adresse [www.ubs.com/tpm-polices](http://www.ubs.com/tpm-polices). Sur demande, une version imprimée sera fournie gratuitement. Le service de paiement en Suisse est UBS Switzerland AG, Bahnhofstrasse 45, CH-8001 Zurich et ses succursales en Suisse. Les derniers prix des actions sont disponibles sur [www.swissfunddata.ch](http://www.swissfunddata.ch). L'indicateur de risque et les scénarios de performance ont été calculés et présentés conformément aux dispositions de la juridiction d'origine du Fonds. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future et les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des actions.